



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe CONF/PRES/SPEECH(2014)5

Intervention de Jean-Marie Heydt, Président de la Conférence des OING, à la 1211bis réunion des Délégués des Ministres - Transfert de la Présidence et présentation des Priorités de la Présidence belge du Comité des Ministres (Strasbourg, 13 novembre 2014)

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire général, mesdames et messieurs les délégué/es,

Je souhaitais féliciter la présidence sortante pour la qualité des différentes rencontres organisées durant ces six mois passés.

Je voudrais aussi saluer la présidence entrante et souligner, monsieur le ministre, que les priorités que vous venez de nous présenter, à l'occasion de l'exercice à venir, ont tout pour nous réjouir. En effet, il s'agit non seulement d'un programme de grande envergure et d'une riche diversité, mais qui plus est, d'un programme de six mois qui concerne de nombreux travaux que nous conduisons en tant que société civile au sein des OING qui composent notre Conférence.

Je me limiterai à n'évoquer que les points relatifs à :

- La Convention européenne des droits de l'homme, pour laquelle nous sommes intervenus et nous poursuivrons activement nos travaux ; mais aussi,
- La protection des droits de l'homme, particulièrement vers les groupes vulnérables, mais aussi concernant les enfants qui sont dans la tourmente des affaires familiales ou sociales ; ainsi que,
- La lutte contre toutes sortes de violences, notamment aux enfants et aux femmes, au même titre que la haine qui surgit dans les discours, quand ce n'est pas dans les actes..., et qui sont des conséquences inexcusables des troubles de nos sociétés.

Alors, oui ; les droits sociaux doivent pouvoir servir de garde-fou à ces malaises à condition qu'ils soient considérés comme majeur – ce que d'ailleurs la Conférence de haut niveau à Turin a réaffirmé. Et, en tant qu'ONG, nous nous sommes engagés à tout mettre en œuvre pour agir encore mieux dans le cadre de la réclamation collective.

Enfin, vous vous en doutez bien, la dimension de la culture et de l'éducation représente pour nous un outil essentiel pour lutter de façon constructive contre les drames humains que je viens tout juste de rappeler.

Monsieur le Président, j'aurais aimé terminer mon propos sans évoquer ce qui n'est certes qu'un petit oubli au point n°7, relatif au rôle de la gouvernance et des administrations locales.

Je voudrais rappeler que sous l'impulsion du Comité des Ministres en 2009, nous avons créé un Code de bonne pratique pour la participation civile au processus décisionnel. Il est bien vivant – traduit par nos soins en 17 langues et il est utilisé dans plusieurs États membres.

Ne pourrions-nous pas profiter des rencontres prévues, lors de votre présidence, dès lors qu'il s'agira du rôle de la gouvernance et des administrations locales pour mieux le mettre en synergie et en interaction ?

Je vous assure Monsieur le président que la Conférence des OING apportera toute sa contribution possible à votre présidence.

Je vous remercie